

ARRETE DU 25 JUIN 1943

Le parc du château de Sudairant à Preignac (Gironde) ainsi que les façades et toitures du bâtiment, comprenant les parcelles cadastrales n° 687 - 688 - 694 à 716 - en totalité ainsi que les bras Nord-Est et Nord-Ouest de la parcelle cadastrale n° 689 (Grande Allée) et son bras Sud-Est jusqu'au droit de la parcelle cadastrale 694 sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Paris, le 25 Juin 1943

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Beaux-
Arts :
signé : L. HAUTECEUR

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Sites :



